

MARINES



RAPPORT DE PRESENTATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - VILLE
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE – LOGEMENTS**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1- PRESENTATION GENERALE	4
A. Les grandes masses.....	4
B. Section de fonctionnement – niveau d’exécution budgétaire.....	4
C. Section d’investissement – niveau d’exécution budgétaire	6
2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
A. Les recettes réelles de fonctionnement.....	7
1/ <i>La fiscalité</i>	8
2/ <i>Les dotations et participations</i>	8
3/ <i>Les autres produits de gestion courante</i>	8
B. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	8
1/ <i>Les charges à caractère général</i>	9
2/ <i>Les charges de personnel</i>	9
3/ <i>Les autres charges de gestion courante</i>	9
3- LA SECTION D’INVESTISSEMENT.....	10
A. Les recettes réelles d’investissement	10
1/ <i>Les dotations et fonds divers</i>	11
2/ <i>L’excédent de fonctionnement</i>	11
3/ <i>Les subventions d’investissement</i>	11
4/ <i>L’emprunt</i>	11
B. Les dépenses réelles d’investissement	11
1/ <i>Les opérations d’équipement</i>	12
2/ <i>Le remboursement du capital de la dette</i>	12
4- BUDGET ANNEXE – LOGEMENT	13
1/ <i>Section de fonctionnement</i>	13
2/ <i>Section d’investissement</i>	14

INTRODUCTION

PREAMBULE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2022. Il traduit l'exécution du budget communal (budget principal et budget annexe) en recettes et en dépenses.

La présentation du compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il vise à :

- comparer les réalisations de crédits aux prévisions ;
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser ;
- prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard des évolutions de tendance constatées et de l'évolution des principaux indicateurs financiers de notre commune.

Ce document éclaire plus largement sur la situation financière de la commune que ce soit du point de vue de son patrimoine, des modes de financement de ses compétences (état de la dette ou de ses engagements à moyen et long terme).

En 2022, la Commune de Marines dispose de 2 budgets :

- Le Budget Général
- Le Budget Annexe Logements

DEFINITION

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés, qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

La ville de Marines souhaite que le vote du compte administratif ait lieu en même temps que celui du budget primitif. En effet, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2022 au budget primitif 2023 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

1- PRESENTATION GENERALE

A. Les grandes masses

Par section, les réalisations de l'exercice budgétaire 2022 se présentent, en mouvements budgétaires, en prévisions et réalisations, comme suit :

FONCTIONNEMENT				
<i>Sens</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Réalisations</i>		<i>% Réalisation</i>
Dépenses	4 754 142,00 €	4 145 165,47 €	- €	87,19%
Recettes	4 754 142,00 €	4 416 119,35 €	- €	92,89%
Solde		+ 270 953,88 €	- €	

INVESTISSEMENT				
<i>Sens</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à Réaliser</i>	<i>% Réalisation</i>
Dépenses	2 565 350,13 €	1 295 611,64 €	307 281,44 €	50,50%
Recettes	2 565 350,13 €	1 517 048,02 €	473 891,90 €	59,14%
Solde		+ 221 436,38 €	+ 166 610,46 €	

B. Section de fonctionnement – niveau d'exécution budgétaire

La section de fonctionnement retrace les opérations comptables de gestion courante de la collectivité.

D'un total de 4 416 119,35€, les recettes réelles¹ de fonctionnement affichent un taux de réalisation budgétaire de 110,97 %. Ce sont 436 386,26 € de plus que ce qui avait été prévu lors de la construction budgétaire :

¹ Hors opération d'ordre

FONCTIONNEMENT			
<i>Recettes</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Atténuations de charges	54 000,00 €	42 315,83 €	78,36%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	174 570,00 €	214 228,34 €	122,72%
Impôts et taxes	2 888 971,00 €	3 004 685,51 €	104,01%
Dotations, subventions et participations	738 691,00 €	893 416,47 €	120,95%
Autres produits de gestion courante	123 500,00 €	261 442,90 €	211,69%
Produits financiers	- €	30,30 €	-
Total recettes réelles de fonctionnement	3 979 732,00 €	4 416 119,35 €	110,97%
Reprise du résultat (R002)	774 410,00 €	- €	0,00%
Total recettes d'ordre de fonctionnement	774 410,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL RECETTES	4 754 142,00 €	4 416 119,35 €	92,89%

Les dépenses de fonctionnement s'établissent, quant à elles, à 4 056 650,91 €, soit un taux de réalisation budgétaire de 91,38% pour les opérations réelles. Cela signifie que 382 685,09 € de crédits inscrits n'ont pas été dépensés :

FONCTIONNEMENT			
<i>Dépenses</i>	<i>BP 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Charges à caractère général	1 749 730,00 €	1 454 494,88 €	83,13%
Charges de personnels et frais assimilés	2 124 400,00 €	2 093 653,85 €	98,55%
Atténuations de produits FPIC	82 367,00 €	82 367,00 €	100,00%
Autres charges de gestion courante	450 660,00 €	394 457,13 €	87,53%
Charges financières	25 100,00 €	24 599,20 €	98,00%
Charges spécifiques	959,00 €	958,85 €	99,98%
Dotations aux provisions	6 120,00 €	6 120,00 €	100,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 439 336,00 €	4 056 650,91 €	91,38%
Virement à la section d'investissement (023)	220 000,00 €	- €	0,00%
Opération d'ordre transfert entre sections (042)	94 806,00 €	88 514,56 €	93,36%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	314 806,00 €	88 514,56 €	28,12%
TOTAL GENERAL DEPENSES	4 754 142,00 €	4 145 165,47 €	87,19%

Les écarts constatés reflètent une bonne maîtrise des dépenses réelles grâce à un réel effort de gestion des dépenses à caractère général. Les recettes de fonctionnement et particulièrement les produits des services avaient été estimées de manière très prudente en raison des incertitudes liées à l'évolution de la pandémie lors de l'élaboration budgétaire début 2022 (confinement en janvier 2022).

C. Section d'investissement – niveau d'exécution budgétaire

La section de fonctionnement enregistre les opérations comptables concernant les biens ayant vocation à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 428 533,46 € avec un taux d'exécution budgétaire, pour les opérations réelles, de 80,75%. Cet écart s'explique en partie par la non-réalisation du CTM en 2022 qui devait générer le déclenchement du FCTVA.

INVESTISSEMENT			
<i>Recettes</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Dotations, fonds divers et réserves	285 984,00 €	149 200,65 €	52,17%
Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000,30 €	500 000,30 €	100,00%
Subventions d'investissement	982 665,13 €	779 332,51 €	79,31%
Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	-
Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €	- €	0,00%
Total recettes réelles d'investissement	1 769 149,43 €	1 428 533,46 €	80,75%
Virement de la section de fonctionnement (021)	220 000,00 €	- €	0,00%
Opération d'ordre transfert entre sections (040)	94 806,00 €	88 514,56 €	93,36%
Opérations patrimoniales (041)	85 972,15 €	- €	-
Reprise du résultat 2021	395 422,55 €		0,00%
Total recettes d'ordre d'investissement	796 200,70 €	88 514,56 €	11,12%
TOTAL GENERAL RECETTES	2 565 350,13 €	1 517 048,02 €	59,14%

Les dépenses d'investissement s'établissent en 2022 à 1 295 611,64 €. Avec un taux d'exécution de 52,26%, on distingue parfaitement l'impact du retard dans les études et la construction du Centre Technique Municipal notamment sur le chapitre des immobilisations en cours.

INVESTISSEMENT			
<i>Dépenses</i>	<i>BP 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Immobilisations incorporelles	391 835,20 €	188 715,53 €	48,16%
Subventions d'équipement versées	56 100,00 €	45 841,10 €	81,71%
Immobilisations corporelles	1 476 837,37 €	852 378,97 €	57,72%
Immobilisations en cours	351 078,32 €	10 500,31 €	2,99%
Emprunts et dettes assimilées	203 437,09 €	198 085,73 €	97,37%
Immobilisations financières	90,00 €	90,00 €	100,00%
Total dépenses réelles d'investissement	2 479 377,98 €	1 295 611,64 €	52,26%
Opérations patrimoniales (041)	85 972,15 €		
Total dépenses d'ordre d'investissement	85 972,15 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL DEPENSES	2 565 350,13 €	1 295 611,64 €	50,50%

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

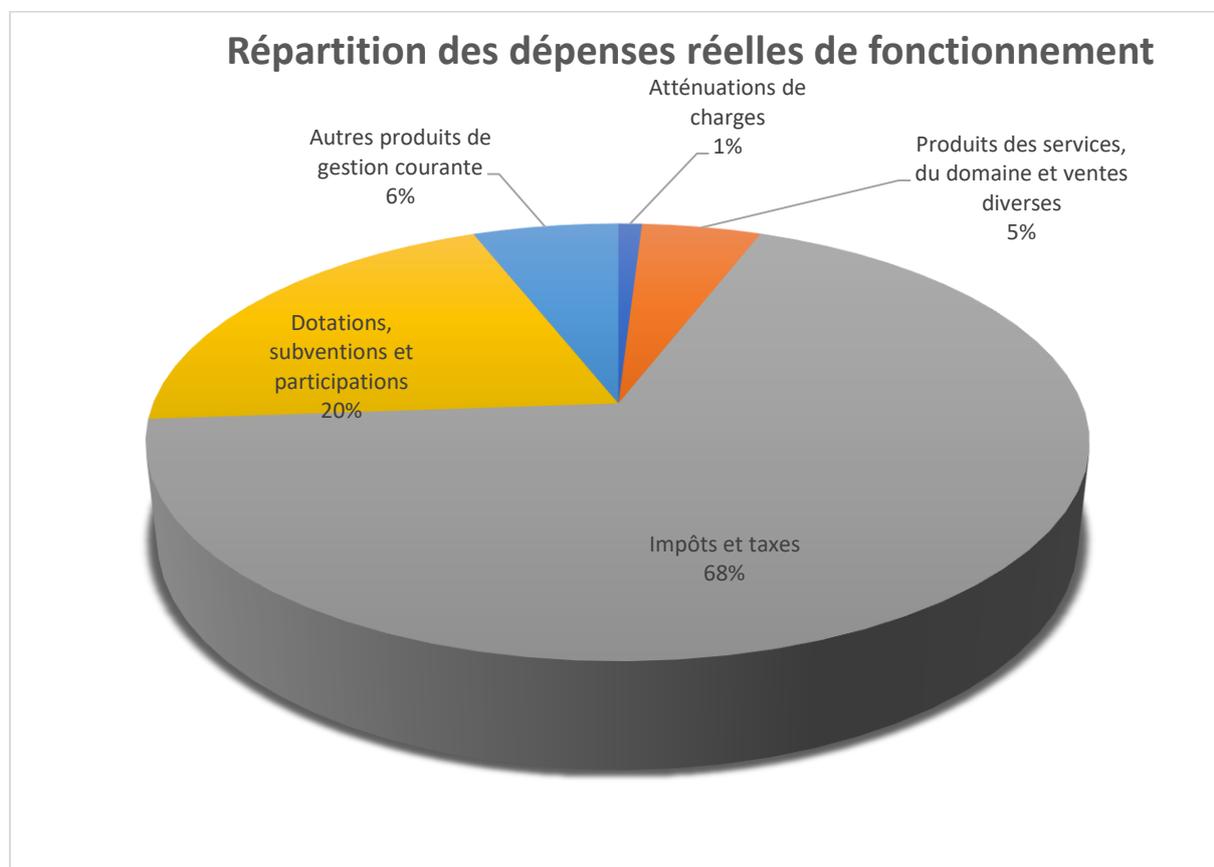
A. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, centre de loisirs, locations de salles...), aux impôts et taxes, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions

Les recettes réelles de fonctionnement 2022 s'élèvent à 4 416 119,35 €, en hausse de 10,02% par rapport à 2021

FONCTIONNEMENT			
Recettes	CA 2021	CA 2022	Evolution 2022/2021
Atténuations de charges	35 898,47 €	42 315,83 €	17,88%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	159 574,08 €	214 228,34 €	34,25%
Impôts et taxes	2 891 203,22 €	3 004 685,51 €	3,93%
Dotations, subventions et participations	742 046,32 €	893 416,47 €	20,40%
Autres produits de gestion courante	156 190,64 €	261 442,90 €	67,39%
Produits financiers	29,21 €	30,30 €	3,73%
Produits exceptionnels	29 010,00 €	- €	-100,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	4 013 951,94 €	4 416 119,35 €	10,02%

Elles sont majoritairement composées des impôts et taxes, les dotations et participations ne représentant désormais plus que 20%.



1/ La fiscalité

Recette de fonctionnement majeure, la fiscalité perçue par la collectivité ressort à 3 M€ en 2022, soit une hausse de 4% essentiellement due à la revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+3,5%).

2/ Les dotations et participations

Elles augmentent de 20% essentiellement grâce à l'octroi d'une Dotation Globale de Décentralisation de 53 000 € pour l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque, au financement d'un emploi de Conseiller Numérique pour Maison France Service à hauteur de 40 000€. Enfin, l'acompte sur le filet de sécurité anti-inflation versé fin 2022 s'est élevé à 28 000 €.

3/ Les autres produits de gestion courante

Leur hausse est en partie due à la refacturation des charges de fonctionnement de la Chamallerie de 2021 et 2022 (88 000 €) et à la location du gîte qui a retrouvé un niveau équivalent à 2019.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement

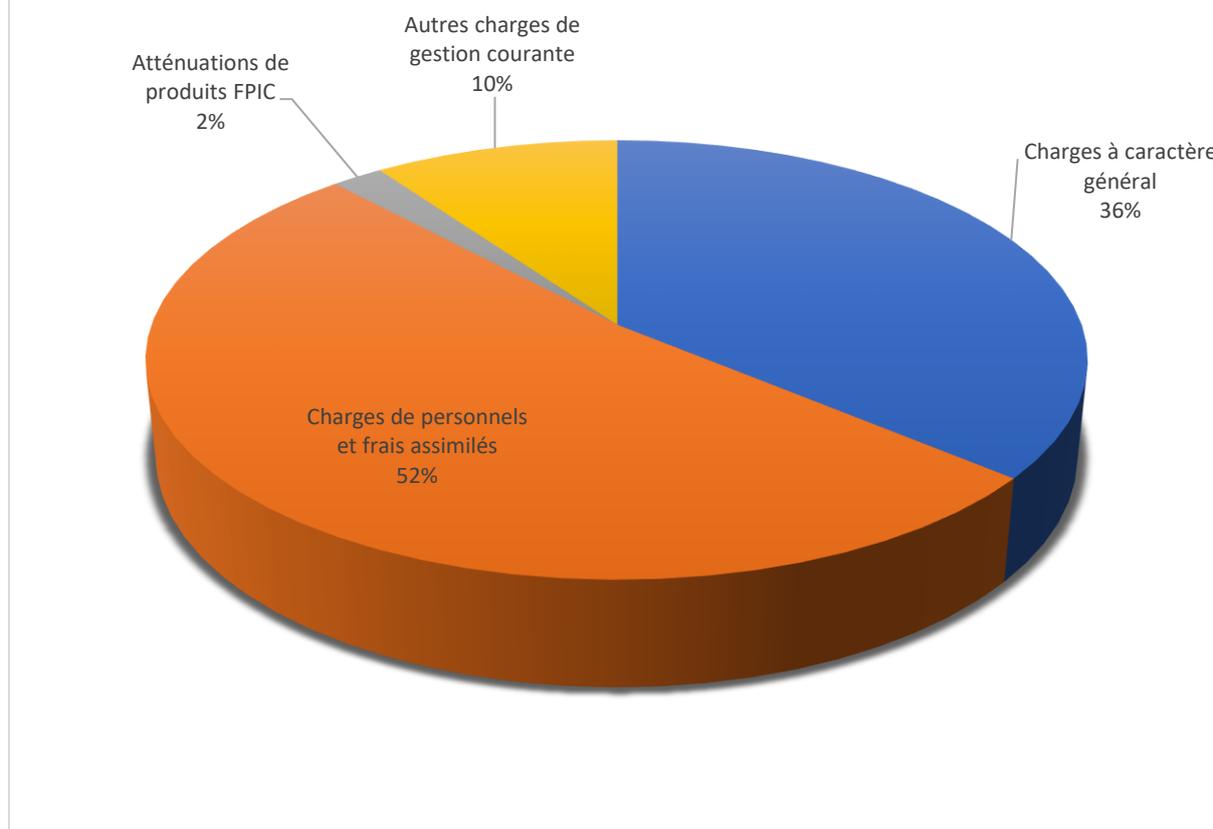
Elles sont constituées par les dépenses liées à l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, l'entretien de la voirie communale, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer, ainsi que les charges salariales.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 représentent 4 145 165,47 €, soit une hausse de 12,79% par rapport à 2021 due à l'impact de l'inflation et du renchérissement des énergies. Le détail s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	CA 2021	CA 2022	Evolution 2022/2021
Charges à caractère général	1 292 325,29 €	1 454 494,88 €	12,55%
Charges de personnels et frais assimilés	1 833 601,18 €	2 093 653,85 €	14,18%
Atténuations de produits FPIC	79 238,00 €	82 367,00 €	3,95%
Autres charges de gestion courante	357 957,01 €	394 457,13 €	10,20%
Charges financières	28 334,78 €	24 599,20 €	-13,18%
Charges spécifiques	5 210,80 €	958,85 €	-81,60%
Dotations aux provisions	- €	6 120,00 €	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 596 667,06 €	4 056 650,91 €	12,79%

Les charges de personnel constituent 51,61% des dépenses de fonctionnement, ce qui reste en-dessous de la moyenne nationale (54,21% - données 2021 DESL).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



1/ Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 1 454 k€, en hausse de 12,55% par rapport à 2021. Cela s'explique par une hausse des coûts énergétiques et par l'inflation en général sur les prestations de restauration scolaire ainsi que sur l'ensemble des fournitures.

2/ Les charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 14,18 %. Elles représentent un peu de plus de 51% des dépenses réelles. Cette hausse résulte de la revalorisation de la rémunération des agents de catégorie C et des trois réévaluations du SMIC en 2022.

3/ Les autres charges de gestion courante

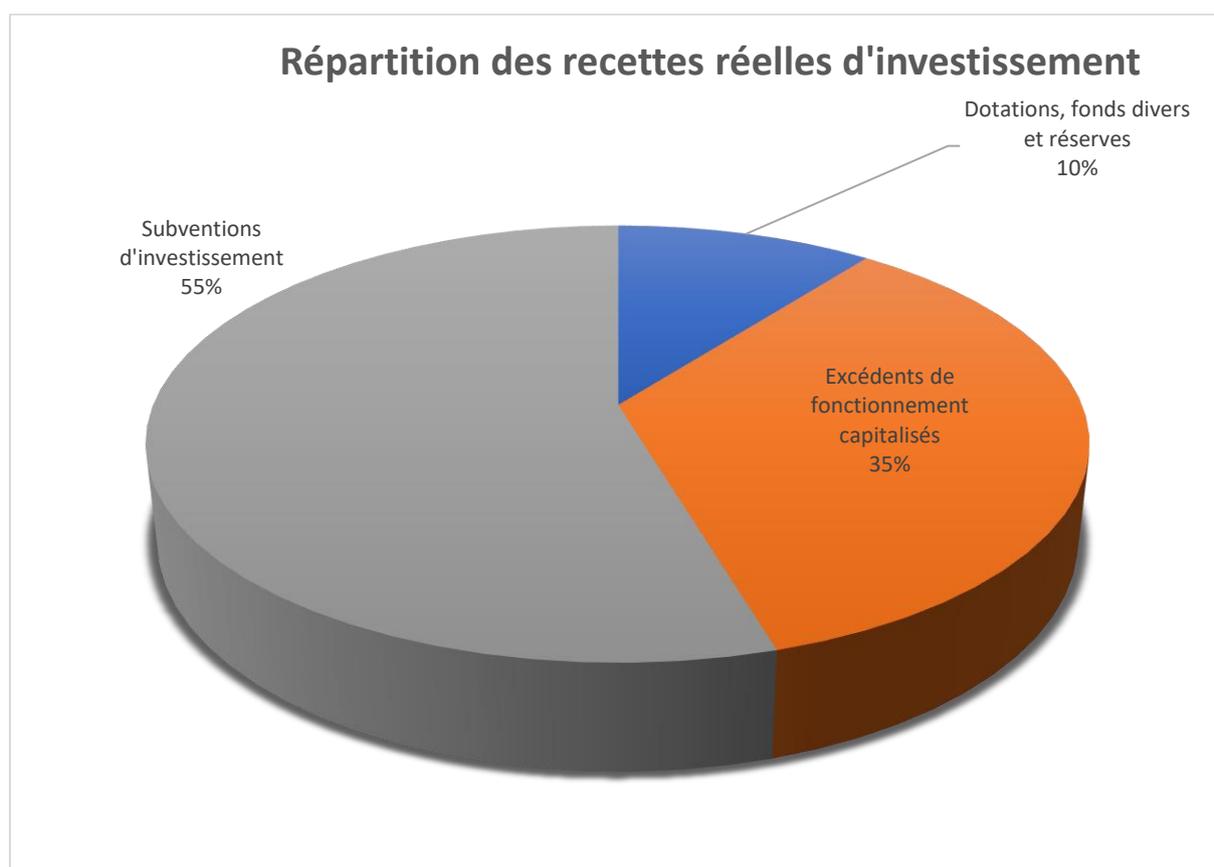
Elles augmentent de 10% car elles comprennent les droits d'utilisation informatiques dans les nuages et les subventions de transport, comptabilisés dans d'autres chapitres en 2021, dernier exercice avant le passage à la nomenclature M57 le 1^{er} janvier 2022.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes d'investissement assurent le financement du programme d'investissements de la collectivité. Elles s'établissent à 1 428 533,46 € en 2022, soit une baisse de 25%

INVESTISSEMENT			
Recettes	CA 2021	CA 2022	Evolution 2022/2021
Dotations, fonds divers et réserves	726 612,84 €	149 200,65 €	-79,47%
Excédents de fonctionnement capitalisés	748 300,00 €	500 000,30 €	-33,18%
Subventions d'investissement	449 251,77 €	779 332,51 €	73,47%
Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	-
Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	-
Total recettes réelles d'investissement	1 924 164,61 €	1 428 533,46 €	-25,76%



1/ Les dotations et fonds divers

Ils se composent de :

NATURE	CA 2021	CA 2022	Evolution 2022/2021
10222 - FCTVA	656 342,73 €	71 803,97 €	-89,06%
10226 - Taxe d'Aménagement	70 270,11 €	77 396,68 €	10,14%

Le montant exceptionnellement élevé du FCTVA en 2021 résultait d'un travail de rattrapage des dossiers portant sur les travaux du centre-bourg (2019) qui aurait dû être perçus en 2020. En 2022, le niveau est en corrélation avec les travaux effectués de 2021.

2/ L'excédent de fonctionnement

D'un montant de 500 000 €, il s'agit de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'année précédente.

3/ Les subventions d'investissement

D'un montant de 779 332 €, elles s'inscrivent en très forte hausse par rapport à 2021 suite à une forte mobilisation pour traiter les retards sur les projets achevés en 2020 et 2021.

4/ L'emprunt

La collectivité n'a sollicité aucun emprunt pour équilibrer son budget au cours de l'année 2022, et ce, pour la 3^{ème} année consécutive.

B. Les dépenses réelles d'investissement

Avec 1 295 611 € de dépenses réelles d'investissement, on constate une hausse de 38,72 % par rapport à 2021.

INVESTISSEMENT			
Dépenses	CA 2021	CA 2022	Evolution 2021/2020
Immobilisations incorporelles	113 820,06 €	188 715,53 €	65,80%
Subventions d'équipement versées	55 560,00 €	45 841,10 €	-17,49%
Immobilisations corporelles	473 609,43 €	852 378,97 €	79,98%
Immobilisations en cours	8 330,71 €	10 500,31 €	26,04%
Dotations, fonds divers et réserves	74 053,68 €	- €	-
Emprunts et dettes assimilées	208 584,80 €	198 085,73 €	-5,03%
Immobilisations financières	- €	90,00 €	-
Total dépenses réelles d'investissement	933 958,68 €	1 295 611,64 €	38,72%

1/ Les opérations d'équipement

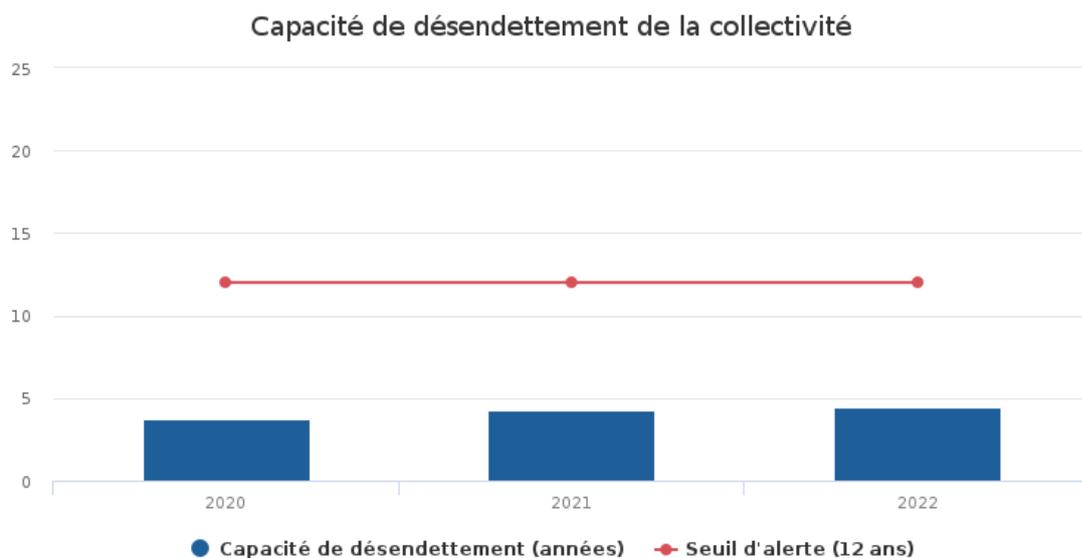
Les dépenses d'équipement (immobilisations et subventions d'équipement versées) passent de 651 320 € à 1 097 436, soit une hausse de 68,49% essentiellement due aux études liées aux projets Petites Villes de Demain, aux travaux de réhabilitation du presbytère et à la rénovation énergétique des bâtiments.

Les principales réalisations mandatées en 2022 :

- Restauration de la toiture du presbytère (292 561 €)
- Travaux de rénovation énergétiques (377 897 €)
- Aménagement du carrefour RD159/Rue de la Libération (44 890 €)
- Rénovation d'un logement 7 Bd de la République (18 128 €)
- Aménagements de voirie (19 585 €)
- Matériel informatique (12 157 €)
- Reprise de concessions et semelle béton (11 018 €)

2/ Le remboursement du capital de la dette

En 2022, la commune s'est désendettée de 198 085€, ce qui porte l'encours de dette à 1 674 921 €. Aussi, la dette s'est réduite de 21,5 % depuis 2020. La capacité de désendettement s'établit en 2022 à 4,5 années, et ce, dans un contexte pourtant difficile pour les collectivités locales. Pour rappel, le seuil d'alerte est de 8-10 et le seuil critique maximal s'établit plutôt à 10-12.



4- BUDGET ANNEXE – LOGEMENT

1/ Section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT			
<i>Recettes</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Autres produits de gestion courante	78 000,00 €	72 562,98 €	93,03%
Produits exceptionnels	- €	-	
Total recettes réelles de fonctionnement	78 000,00 €	72 562,98 €	93,03%
Reprise du résultat (R002)	11 695,00 €	11 695,00 €	100,00%
Total recettes d'ordre de fonctionnement	11 695,00 €	11 695,00 €	100,00%
TOTAL GENERAL RECETTES	89 695,00 €	84 257,98 €	93,94%

FONCTIONNEMENT			
<i>Dépenses</i>	<i>BP 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Charges à caractère général	35 990,00 €	20 574,67 €	57,17%
Charges financières	9 500,00 €	5 012,51 €	52,76%
Charges spécifiques	100,00 €	- €	-
Total dépenses réelles de fonctionnement	45 590,00 €	25 587,18 €	56,12%
Virement à la section d'investissement (023)	46 595,00 €	- €	0,00%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	46 595,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL DEPENSES	92 185,00 €	25 587,18 €	27,76%

2/ Section d'investissement

INVESTISSEMENT			
<i>Recettes</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Excédents de fonctionnement capitalisés	38 100,00 €	38 100,00 €	100,00%
Immobilisations en cours	- €	2 490,00 €	-
Total recettes réelles d'investissement	38 100,00 €	40 590,00 €	106,54%
Virement de la section de fonctionnement (021)	46 595,00 €	- €	0,00%
Opérations patrimoniales (041)	2 900,00 €	2 877,64 €	99,23%
Total recettes d'ordre d'investissement	49 495,00 €	2 877,64 €	5,81%
TOTAL GENERAL RECETTES	87 595,00 €	43 467,64 €	49,62%

INVESTISSEMENT			
<i>Dépenses</i>	<i>BP 2022</i>	<i>CA 2022</i>	<i>Taux de réalisation</i>
Immobilisations incorporelles	500,00 €	- €	0,00%
Immobilisations corporelles	15 993,79 €	- €	0,00%
Emprunts et dettes assimilées	46 595,00 €	46 495,28 €	99,79%
Total dépenses réelles d'investissement	63 088,79 €	46 495,28 €	73,70%
Reprise du résultat 2021	21 606,21 €	21 606,21 €	100,00%
Opérations patrimoniales (041)	2 900,00 €	2 877,64 €	99,23%
Total dépenses d'ordre d'investissement	24 506,21 €	24 483,85 €	99,91%
TOTAL GENERAL DEPENSES	87 595,00 €	70 979,13 €	81,03%